Eurostat : Les Marocains toujours à la tête des étrangers naturalisés au sein de l’UE

31.03.2020 | Eurostat : Les Marocains toujours à la tête des étrangers naturalisés au sein de l’UE

Les Marocains dominent la liste de naturalisation au sein de l’Union européenne pour la 7e année consécutive, selon les statistiques officielles publiées lundi par l’Office statistique de l’Union européenne (Eurostat).

L’Office statistique de l’Union européenne (Eurostat) a rendu public, lundi, les chiffres relatifs à la naturalisation dans l’Union européenne pour l’année 2018. Ainsi, les Marocains continuent de dominer la liste des étrangers les plus naturalisés en Europe et ce, depuis 2012.

Les Marocains représentent ainsi près de 10% de l’ensemble des personnes ayant acquis la nationalité d’un pays européen en 2018. Ils sont suivis par les Albanais (7%) et les Turcs (4,2%).

En effet, selon Eurostat, alors qu’elles étaient 700 561 en

2017, 672 270 personnes ont obtenu la citoyenneté de l'un des États membres de l'Union européenne. C'est désormais l'Espagne qui arrive en tête des pays européens octroyant la citoyenneté. Le royaume ibérique est suivi par l'Italie, la France et la Belgique.

Le nombre de Marocains naturalisés a ainsi atteint 67 156 personnes devant 47 441 Albanais et 28 386 Turcs. L'Espagne arrive en tête de la liste des pays ayant accordé la nationalité à des immigrés marocains avec 25 315 naturalisations, représentant un total de 37,7%. Elle est suivie de l'Italie (21 841 naturalisations de Marocains, 23,1%), la France (15 390 naturalisations, 22,9%) et la Belgique (4 856 naturalisations, 7,2%). Toujours selon l'Eurostat, les Pays-Bas arrivent à la dernière place avec 3 017 naturalisations en 2018 pour des Marocains.

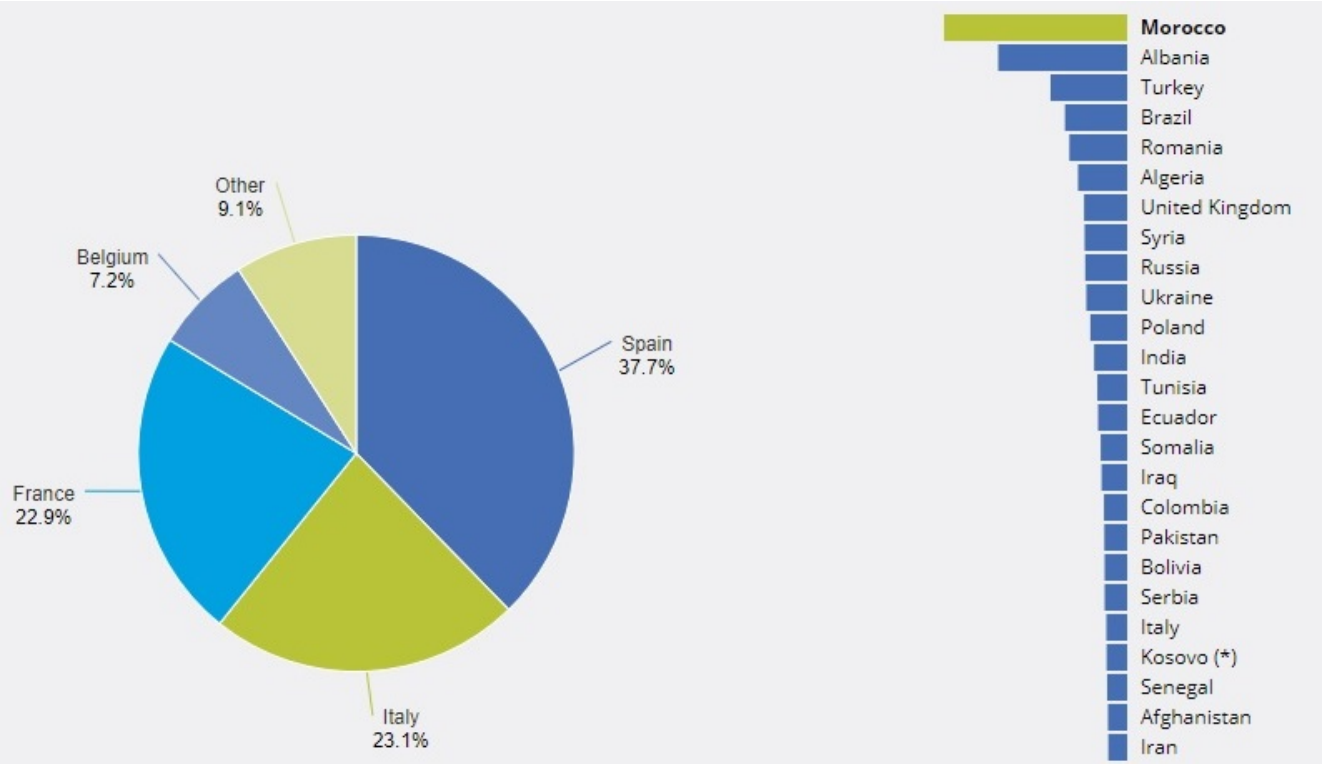

Les Marocains devancent les Algériens et les Tunisiens

Mais bien que les Marocains occupent la première place en termes d'acquisition de la citoyenneté au sein des pays de l'UE, leur nombre continue de chuter. De 255 279 naturalisations enregistrées en 2015, ce même chiffre est passé à 169 143 en 2016, 134 777 en 2017 et 67 156 seulement en 2018.

En comparaison aux autres pays du Maghreb, les Algériens arrivent à la 6e place et la majorité des naturalisations (80,9%) ont été enregistrées en France. Sur un total de 18 387 Algériens naturalisés, 7,9% ont obtenu la nationalité espagnole, 4,3% la nationalité italienne et 3,1% ont obtenu la nationalité belge.

Quant aux Tunisiens (13e place), sur 11 352 naturalisations, 58.9% ont obtenu la nationalité française, 21.9% ont obtenu la nationalité italienne et 10.4% ont obtenu la nationalité allemande.

Les données d'Eurostat n'évoquent pas les Mauritaniens et les Libyens. En revanche, un pays africain, à savoir la Somalie (15e place) et un autre arabe, en l'occurrence l'Iraq (16e) figurent au top 20 des étrangers naturalisés dans l'Union européenne.

Par groupe, les pays du continent asiatique (la Turquie, la Syrie, la Russie) ont obtenu le plus grand nombre de naturalisation dans l'un des pays de l'UE en 2017, suivis par

ceux du continent africain.

Source : https://www.yabiladi.com/articles/details/91473/eurostat-marocains-toujours-tete-etrangers.html?fbclid=IwAR0S3G8C6JOMoEbbARljcjka8PuakQ7m7A7aS7G0qkbc93MbVPMO037B7pQ

YASSINE BENARGANE